

Conseiller de prévention départemental du Val d'Oise

Année scolaire 2021/22

POSTE	Poste implanté à la DSDEN du Val d'Oise.
CADRE GENERAL DE LA FONCTION	En lien avec le secrétaire général et le conseiller de prévention académique, définir et impulser les actions à mettre en œuvre en matière de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail.
SITUATION ADMINISTRATIVE	Poste à temps complet
QUALIFICATIONS REQUISES	Poste ouvert aux enseignants du premier degré.
MISSIONS	<ul style="list-style-type: none"> ○ Elaborer un programme de prévention départemental ainsi que les rapports et statistiques annuels relatifs à la santé et à la sécurité au travail. ○ Organiser et préparer les réunions du Comité Hygiène et Sécurité et des Conditions de Travail Départemental (CHSCTD). ○ Animer le réseau des assistants de prévention de l'enseignement préélémentaire et élémentaire et de l'enseignement du second degré. ○ Conseiller les IEN, les chefs d'établissement du second degré et les adjoints-gestionnaires en matière d'hygiène et de sécurité. ○ Assister les écoles, établissements et services dans l'élaboration du document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP) et en assurer le suivi. ○ Assurer et mettre à disposition la veille technique et réglementaire en matière de sécurité et de santé au travail. ○ Communiquer et informer les services et personnels sur les risques professionnels et participer à leur formation. ○ Participer au plan de formation départemental
COMPETENCES PROFESSIONNELLES SOUHAITEES	<p>Savoirs :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Connaissance de l'environnement professionnel et des règles relatives au droit du travail, à la santé et la prévention des risques ○ Bonnes connaissances en matière d'analyse des risques <p>Savoir-faire :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Maîtrise de la communication écrite et orale et des outils bureautiques ○ Savoir alerter et rendre compte ○ Etablir un diagnostic et élaborer un programme de prévention ○ Animer une réunion ○ Organiser une formation <p>Savoir-être :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Maîtrise de soi ○ Capacité d'adaptation ○ Capacité de raisonnement analytique ○ Réactivité et anticipation ○ Rigueur et sens relationnel ○ Sens de l'organisation
CANDIDATURES	La demande doit être transmise à l'Inspecteur ou l'Inspectrice de <u>circonscription pour le 23 juin 2021 au plus tard</u> et transmise à la DIPER pour le 25 <u>juin 2021</u> .